

Communication aux parents

Précisions sur l'organisation de l'accueil de loisirs en lien avec le protocole sanitaire en vigueur

La situation sanitaire actuelle nous a conduit à modifier notre organisation. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire de chacun, en veillant aussi à l'épanouissement des enfants au cours des semaines d'activité. **Voici les principales règles sanitaires qui s'appliqueront lors de l'accueil :**

Lieu d'accueil Maison pour tous d'Angomont N° de téléphone à joindre pendant la durée de l'accueil : 03.83.42.46.46	Transport Port du masque pour le conducteur et les passagers Le masque est fourni par les parents Chaque jeune a une place déterminée dans le bus, conservée toute la journée Nettoyage / désinfection après utilisation
Lavage des mains à l'arrivée à l'accueil, avant et après chaque repas avant et après les activités avant et après être allé aux toilettes le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.	Les règles de distanciation Aucune règle de distanciation ne s'impose entre les jeunes. La distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos, entre les encadrants et mineurs
Port du masque Obligatoire dans le minibus Obligatoire pour les encadrants et pour les intervenants quand la distanciation d'au moins 1 mètre ne peut être garantie si l'enfant présente des symptômes d'infection COVID-19 ;	Surveillance médicale Les parents surveillent l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas se rendre à l'accueil et ne pourra y être accueilli.
Repas tiré du sac : Les repas ne sont pas fournis. Les enfants doivent ainsi disposer d'un repas tiré du sac pour le déjeuner. Des réfrigérateurs et des fours à micro-ondes sont à disposition. Nous invitons les parents à veiller au respect des mesures d'hygiène classiques (chaîne du froid, aliments peu fragiles...) Dès l'arrivée de l'enfant, les aliments seront stockés dans un réfrigérateur (sacs hermétiques étiquetés avec le nom de l'enfant...) Chaque jeune veillera à disposer d'eau en quantité suffisante (gourde, bouteille). Le programme d'activités précise la nécessité de prévoir un pique-nique. Lors de la préparation de pique-nique, les parents veillent aux mesures d'hygiène classiques (stockage dans sac isotherme, aliments se conservant à température ambiante...).	